

Lyon, le

23 OCT. 2024

Votre interlocutrice :

Françoise MARTY
04 26 99 37 56
fmarty@grandlyon.com

Objet Etat d'avancement des relogements de la
 Rue Guilloux à Saint-Genis-Laval

Nos réf.
Vos réf.

PJ

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la création d'une chaufferie pour le futur réseau de chaleur Sud-ouest lyonnais, la métropole de Lyon propriétaire des biens situés au 1 et 3 de la rue Guilloux à Saint-Genis-Laval a mis fin aux occupations des deux logements concernés.

Concernant le 1 rue Guilloux, la ville de Saint-Genis-Laval signataire en 1994 d'une convention d'occupation temporaire afin de loger une famille, a été informée de la nécessité de restituer le bien à la métropole de Lyon dès 2023. La ville de Saint-Genis-Laval nous a informés le 11 octobre dernier que les occupants devraient déménager d'ici fin octobre 2024. Un état des lieux de sortie devrait alors être organisé avec la ville de Saint-Genis-Laval pour début novembre 2024.

Concernant le 3 rue Guilloux, la locataire, titulaire d'une convention d'occupation temporaire datée de 1999 a été informée en juin 2023 de la nécessité de la mise en place d'une procédure de relogement à son égard. La locataire a signé un bail dans le parc social en septembre 2024 et doit restituer le logement à la métropole de Lyon au plus tard le 30 novembre 2024.

Sabine Chatriant
Responsable Service Gestion Locative



Tout le courrier doit être adressé à :
Monsieur le Président de la Métropole de Lyon
Direction Générale
20, rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com